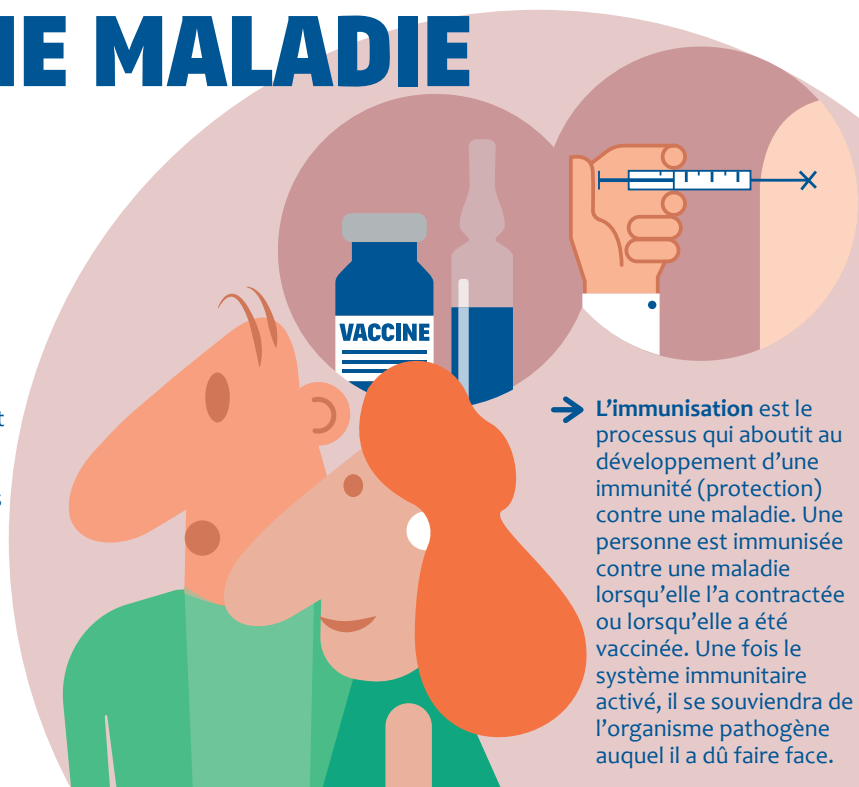


VACCINATION DES PATIENTS ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

QUEL EST LE PRINCIPE DE LA VACCINATION ?

- La **vaccination** consiste à utiliser des vaccins qui protègent contre des maladies infectieuses. Ce mot vient du latin « vacca », la vache. Le premier vaccin, à base de vaccine (la variole de la vache), une maladie bénigne, a permis d'immuniser des patients contre une maladie très grave, la variole. Il existe aujourd'hui des vaccins permettant d'éviter un grand nombre de maladies.
- Les **vaccins** sont des produits médicaux qui contiennent des formes atténuées ou inactivées de l'organisme pathogène, en quantités suffisamment importantes pour que le système de défense immunitaire du patient réagisse et procure une immunité contre la maladie, sans que celle-ci ne se déclenche.



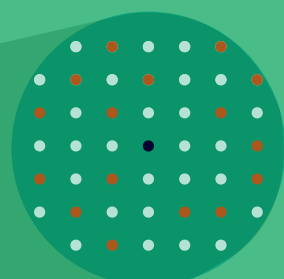
→ L'**immunisation** est le processus qui aboutit au développement d'une immunité (protection) contre une maladie. Une personne est immunisée contre une maladie lorsqu'elle l'a contractée ou lorsqu'elle a été vaccinée. Une fois le système immunitaire activé, il se souviendra de l'organisme pathogène auquel il a dû faire face.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT QUE LA PLUPART DES GENS SOIENT VACCINÉS ?

La vaccination protège non seulement la personne vaccinée, mais aussi d'autres personnes, grâce à l'immunité au sein de la communauté (« immunité collective »). Lorsque la couverture vaccinale est suffisamment importante, l'immunité collective commence à protéger aussi les personnes n'ayant pas été vaccinées, par exemple certaines personnes dont le système immunitaire est affaibli.

80%

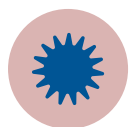
C'est le taux de couverture vaccinale minimal nécessaire au sein de la population (voire 95 % pour certaines maladies) pour qu'apparaisse l'immunité collective. Les personnes non-vaccinées sont moins bien protégées lorsque la couverture vaccinale est inférieure à 80 %.



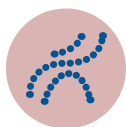
● infectés ● non-vacciné ● vaccinés

L'IMPORTANCE DE LA VACCINATION POUR LES PATIENTS ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Il est particulièrement important que ces patients soient vaccinés car leur système immunitaire est affaibli et qu'ils sont donc susceptibles de développer des complications s'ils contractent des maladies évitables par la vaccination. Les recommandations pour la vaccination de ces patients varient d'un pays à l'autre. Les vaccins les plus souvent recommandés en cas de maladies chroniques sont les suivants :



Vaccination contre la grippe, chaque année



Vaccination antipneumococcique



Vaccination contre l'hépatite B



Vaccination contre le tétanos (Td) ou le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (TDC)

“

La vaccination est une arme que les personnes atteintes d'une maladie chronique peuvent utiliser pour se protéger des virus les plus courants, car elle réduit le risque de complications. Les enfants asthmatiques qui ont la grippe sont ainsi davantage exposés à une exacerbation de l'asthme et des difficultés respiratoires qui peuvent les empêcher d'aller à l'école ou nécessiter une hospitalisation. Chez les patients atteints de BPCO, les exacerbations causées par une infection entraînent une aggravation permanente de la maladie et le rétablissement peut prendre jusqu'à six mois.

”

Caroline Heilpern,
Fédération européenne des associations de patients atteints d'allergies et de maladies respiratoires (EFA)¹



En cas de doute, ou si vous ne savez pas quels vaccins vous avez reçus, consultez votre médecin, votre infirmier ou votre pharmacien!



LE RISQUE DE LA NON-VACCINATION

Les patients sous-estiment parfois le risque de contracter une maladie - par exemple la grippe - et ne se rendent donc pas compte qu'ils mettent leur santé en danger en ne se faisant pas vacciner. Lisez le témoignage de Dominic, un patient belge souffrant de diabète de type 2, pour vous en convaincre.

Dominic est une personne active qui fait beaucoup de sport et vit sainement. Il est également médecin et connaît l'importance de la vaccination. Il se fait habituellement vacciner chaque année contre la grippe saisonnière, une vaccination obligatoire vu qu'il travaille dans un hôpital. L'an dernier, il a raté la vaccination, mais il ne s'est pas trop inquiété parce qu'il se sentait résistant et parlait du principe que la grippe n'était pas quelque chose de grave. Il a eu tort ! Dominic a attrapé la grippe au printemps et il a bien failli en mourir. Il se rend bien compte qu'il a eu de la chance de s'en être sorti et regrette d'avoir négligé de se faire vacciner.

QUEL EST LE RÔLE DE L'UE ?

- Les vaccins, comme les autres médicaments, sont autorisés et réglementés au niveau de l'UE. **L'Agence européenne des médicaments (EMA)**² réglemente les vaccins et contrôle leur innocuité. Avant d'être mis sur le marché, tout nouveau vaccin fait l'objet d'une évaluation portant sur sa qualité, son efficacité et son innocuité. L'EMA élabore également des directives scientifiques sur le développement de vaccins.
- **L'Organisation mondiale de la santé (OMS) Europe**³ fournit des orientations aux pays, par exemple des recommandations stratégiques fondées sur des données probantes, des notes de synthèse incluant des recommandations en matière de vaccins et de vaccination et des tableaux pour la vaccination systématique.

- **Les politiques nationales en matière de vaccination**, les calendriers vaccinaux, les règles juridiques et les recommandations relatives à la vaccination sont fixés par les États membres de l'UE et ne sont pas réglementés au niveau de l'UE.
- **La Commission européenne**,⁴ **le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM)**⁵ et divers organismes scientifiques effectuent des recherches sur les données les plus récentes, surveillent les tendances et communiquent aux décideurs des informations fondées sur des données probantes. Même s'il est une source de données et d'informations parfaitement documentées, le CEPCM n'est pas un organisme régulateur et il n'élabore pas de politiques. Le CEPCM soutient la **Semaine européenne de la vaccination** qui a lieu chaque année en avril.

Sources:

- ¹ <http://www.efanet.org/>
- ² <https://bit.ly/2Jhrhdz>
- ³ <https://bit.ly/2qdEkUy>
- ⁴ <https://bit.ly/2r3uGVy>
- ⁵ <https://bit.ly/2Pj31NN>
- ⁶ <https://bit.ly/2OT1COv>
- ⁷ <https://bit.ly/2kMUem2>
- ⁸ <https://bit.ly/2O4lbwF>

En savoir plus sur notre travail sur la vaccination !



EPF

European Patients Forum

European Patients' Forum (EPF)
Chaussée d'Etterbeek 180
1040 Brussels, Belgium
Phone : + 32 2 280 23 34
info@eu-patient.eu
www.eu-patient.eu

 fb.com/europeanpatientsforum
 [@eupatientsforum](https://twitter.com/@eupatientsforum)
 www.eu-patient.eu/blog

Le présent document a été préparé par le Forum européen des patients avec le soutien d'une subvention sans restriction de Vaccines Europe.

INITIATIVES RÉCENTES DE L'UE



La **communication de la Commission**⁶ et la **proposition de recommandation du Conseil**⁷ sur les maladies évitables par la vaccination contiennent des recommandations visant à renforcer la coopération, y compris des stratégies pour contrer les hésitations.



L'action commune européenne sur la vaccination (EU-JAV) associe 20 États membres de l'UE, le CEPCM, l'EMA, l'OMS et de nombreuses organisations concernées. Le CEPCM soutient l'EU-JAV.



La **résolution du Parlement européen**⁸ visant à renforcer et à élargir la vaccination appelle les États membres et la Commission à prendre des mesures, notamment en fournissant des informations aux patients.



CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ : Les informations contenues dans cette fiche d'information ne sont pas destinées à servir de conseils médicaux. Veuillez contacter un professionnel de la santé en cas de question relative à un problème de santé, un diagnostic ou un traitement.